



n°9 juin 2013

Le journal au service de tous les Cagnacois

Vivre à Cagnac les Mines



**Commémoration du 8 mai
par le Conseil Municipal Jeune**

LA COMMUNE DE CAGNAC LES MINES EST L'UNE DES 30 COMMUNES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SÉGALA CARMAUSIN



ALMAYRAC - CAGNAC LES MINES - COMBEFA - CRESPIN - JOUQUEVIEL - LABASTIDE GABAUSSE - LAPARROUQUIAL - LE GARRIC
LE SEGUR - MAILHOC - MILHAVET - MIRANDOL BOURGNOUNAC - MONESTIES - MONTAURIOL - MONTIRAT - MOULARES - PAMPÉLONNE
ROSIÈRES - ST CHRISTOPHE - ST JEAN DE MARCEL - STE CROIX - STE GEMME - SALLES - TAIX - TANUS - TREBAN - TREVEN
VALDERIES - VILLENEUVE SUR VÈRE - VIRAC

Le Ségala, terre de diversité et de contrastes



LE MOT DU MAIRE

La volonté qui guide les élus c'est avant tout d'atteindre les objectifs fixés en début de mandat.

Ces décisions pour y parvenir s'inscrivent dans un projet global de façon logique et avec une certaine cohérence.

Nous devons donc poursuivre nos efforts qui aboutiront au développement de notre village afin que chaque Cagnacoise et Cagnacois vivent dans un cadre de vie agréable.

Pour l'année 2013, les écoles restent l'une des priorités avec notamment :

- la rénovation au primaire de la toiture de la cantine scolaire, dont le coût s'élève à 61 000 €. Les travaux sont programmés pendant les vacances d'été ;
- l'aménagement complet de la dernière classe. Les travaux sont réalisés actuellement en régie par le personnel technique ;
- la création à la maternelle d'un dortoir supplémentaire compte tenu de l'ouverture d'une nouvelle classe à la rentrée 2013-2014 ;

Avec ces travaux, s'achève le programme complet de rénovation des bâtiments scolaires, ce qui permet un accueil de qualité pour nos enfants.

En matière d'investissement, l'année 2013 est également prometteuse :

- à Saint-Sernin, le dossier assainissement avance dans de bonnes conditions. Ce programme de plus de 200 000 € (conforme au plan d'assainissement de la commune) est confié au cabinet Scherzeau qui travaille en relation étroite avec le Conseil Général et la Police de l'eau. Le début des travaux est prévu pour la fin 2013 ;
- en mairie, un ascenseur sera construit pour l'accès à la salle des mariages. Ces travaux correspondent à la mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées ;
- l'atelier technique fera l'objet d'un aménagement avec la pose d'une nouvelle toiture en bac acier et la réalisation au sol d'un dallage ;
- aux Homps, le « pôle intercommunal pour l'enfance et la jeunesse » avance à grand pas. Ce bâtiment multi-activités est parfaitement adapté à ses missions d'accueil voulues par la Communauté de Communes du Ségala Carmausin (C.C.S.C.). Par ailleurs, la structure est exemplaire en termes de respect de l'environnement et de développement durable.

En matière d'embellissement, les élus travaillent en partenariat avec les élèves du lycée Fonlabour pour la mise en valeur du centre bourg. Les travaux devraient débuter courant septembre 2013. La maison du Polonais est actuellement en travaux de sécurisation, assurés par la CCSC.

Nous n'oublions pas pour autant le quotidien, comme la voirie (200 000 €), la réalisation d'un deuxième logement place du 8 mai, l'aménagement du pontet au lac... Dans quelques jours, les fêtes traditionnelles animeront notre cité. Elles débiteront par la fête votive les 14, 15 et 16 juin ; puis se poursuivront par la fête du lac les 22 et 23 juin avec le célèbre feu d'artifice sur le plan d'eau, que de nombreuses personnes nous envient et se clôtureront par celle de Saint Sernin le 13 juillet.

Nous savons que nous pouvons compter sur l'ensemble des associations pour la réussite de ces manifestations qui contribuent à faire vivre et connaître davantage notre village.

Très cordialement.

Votre Maire, Robert HERNANDEZ
et son Conseil municipal

SOMMAIRE

Page 2

Le mot du Maire

Pages 3 à 11

Vie municipale

Pages 11 à 13

Dossier

La réforme des rythmes
scolaires

Pages 14 à 19

Vie associative

Pages 20 à 21

La communauté
de Communes
du Ségala Carmausin

Page 22

Pays de l'Albigeois
et des bastides

Pages 23 et 24

Informations municipales



PLU - PLAN LOCAL D'URBANISME

Le dossier du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été arrêté fin mai. La procédure n'est pas terminée et se poursuivra par la réunion des Personnes Publiques Associées (PPA), puis par une réunion publique qui se tiendra dans les semaines à venir, vraisemblablement avant l'été. Le PLU fera alors l'objet d'un vote en Conseil Municipal et s'en suivra l'enquête publique, pour une clôture en fin d'année.

LE BUDGET

L'année 2012 a permis de dégager un excédent sur les trois budgets : budget communal, budget de l'eau et budget de l'assainissement. C'est ainsi que près de 159 000 € d'excédent de fonctionnement seront affectés à l'investissement. Aussi le Conseil Municipal, dans sa séance du 25 mars 2013, a décidé de ne pas augmenter en 2013 les taux d'imposition des trois taxes sur l'habitation, le foncier bâti et le foncier non bâti et de conserver les taux appliqués en 2012.

Vous voulez apprendre l'anglais

Cagnacoise depuis 19 ans, en faculté de droit à Albi, titulaire d'un baccalauréat section économique et social spécialité anglais avec la mention bien et européenne anglais, je suis prête à donner des cours d'anglais et de français à partir de l'école primaire jusqu'en classe de terminale.

Calme et souple de caractère, je saurais m'adapter aux attentes scolaires des élèves.

Si vous êtes intéressé,

veuillez me contacter au 06.73.15.61.57

CIVISME ET TRI SÉLECTIF : LE PARADOXE !

La plus grande majorité d'entre nous a pris conscience de l'intérêt du tri sélectif en matière d'écologie et d'économie... Pourtant les containers à verre font très fréquemment l'objet de dépôts sauvages. Certains viennent en effet déposer le verre recyclable mais abandonnent à proximité du container les sacs plastique ou les cartons qu'ils ont utilisés pour le transport !!! Dans ces conditions, l'action civique du tri sélectif n'est qu'à demi positive puisque soit les déchets s'envolent et vont polluer la nature, soit ils restent sur place et il faut alors en organiser le ramassage. Ce ramassage coûte sans nul doute beaucoup plus cher que la valeur du verre déposé par celui qui a laissé ces déchets.

Aux personnes concernées, nous demandons de faire preuve de civisme jusqu'au bout de leur démarche.



Modification des sens de circulation

Très prochainement, le sens de circulation de l'avenue Albert Thomas et du quartier de Lendrivette va être modifié. En effet l'avenue Albert Thomas sera en sens unique du rond-point jusqu'à l'intersection de la route de La Tour. Cette modification permettra notamment d'éliminer le point noir constitué par le stop à l'angle de la boulangerie puisque la circulation sera désormais interdite dans ce sens là.

Location de chambre d'hôte

A Saint Sernin lès Mailhoc, dans une maison individuelle, une chambre susceptible d'accueillir 3 personnes est mise en location toute l'année.

S'adresser à

M. et Mme NARDIN Alain et Michèle

Rue du Presbytère - Saint Sernin lès Mailhoc
81130 CAGNAC LES MINES - Tél. 05.63.53.07.12

Location d'un meublé de tourisme

Une maison de 4 pièces, classée 3 épis, est proposée à la location en meublé de tourisme toute l'année, à l'exception du mois d'août.

S'adresser à

M. BARBE Christian

254 route de Saint Quintin
81130 CAGNAC LES MINES - Tél. 05.63.77.54.04

LES TRAVAUX

Au cours du 1^{er} semestre 2013, de nombreux travaux ont été réalisés, soit en régie c'est à dire directement par les employés communaux, soit par une entreprise extérieure quand la nature des travaux le nécessite.

Dans les bâtiments scolaires :

en primaire, la classe d'arts plastiques a été entièrement rénovée et la toiture du préau, sur la nouvelle cantine, sera refaite dès le début des vacances d'été. A l'école maternelle, c'est la création d'un dortoir supplémentaire qui sera réalisé avant la rentrée de septembre, en raison d'une augmentation conséquente des effectifs.

Dans les bâtiments communaux

Le deuxième logement communal, place du 8 Mai 1945, a fait l'objet d'une rénovation totale, aux fins de mise en location.

A la mairie, la terrasse accessible depuis la salle des mariages va être incessamment équipée d'un garde-corps aux normes.

Dans les espaces verts

La commune a fait réaliser l'élagage des arbres au stade, au bord du lac, avenue Albert Thomas, allées des Frênes, des Erables, des Platanes, place de

Lendrivette, chemin de Barrabière et à l'entrée de l'école de Saint Sernin.

Dans les cimetières

Un nouveau colombarium a été érigé au cimetière de Saint Dalmaze.

Création d'un bâtiment multi activités à Cagnac



Construite sur un terrain de la cité des Homps la nouvelle structure accueillera les 3/12 ans, les animations du RAM (réseau d'assistantes maternelles) et les actions jeunes 11/17 ans. Elle devrait être opérationnelle en début d'année 2014.

Géré par l'UFCV et consacré principalement aux 3/12 ans, l'Accueil de loisirs de Cagnac-les-Mines occupait alternativement une partie des locaux de l'école publique située au centre du bourg (temps scolaire) et l'ancienne maternelle des Homps, parfois rebaptisée « le château » (vacances). Un fonctionnement plutôt inconfortable : primo, les salles mises à disposition sont souvent inadaptées aux activités spécifiques d'un centre de loisirs ; secundo, le nombre d'heures d'accueil ne cesse d'augmenter (près de 30% en cinq ans), boosté par la poussée démographique communale (1), par l'arrivée du relais d'assistantes Maternelles (RAM) et l'élargissement de l'accueil aux 11/17 ans (2005), puis par la fermeture de l'accueil de loisirs de Taïx (2008).

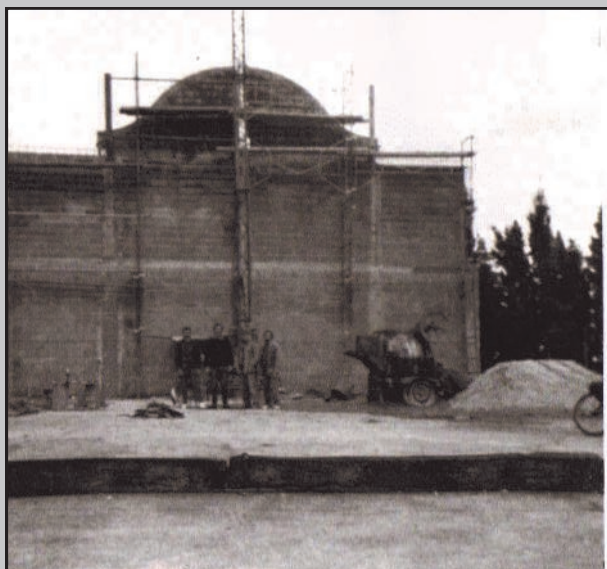
Une structure « exemplaire »

Cette situation a conduit la Communauté de communes, en partenariat avec la commune de Cagnac, à envisager la création d'un nouveau bâtiment "multi activités" parfaitement adapté à ses missions d'accueil. La Communauté de communes a souhaité que la future structure soit « exemplaire » en termes de respect de l'environnement et de développement durable. Les travaux de construction sont en cours.

Plus de détail aux pages 20-21
« intercommunalité »

HISTORIQUE

1986 : Le fronton de Cagnac construit par des bénévoles du Pala Club Cagnacois. Le gros œuvre est terminé.



QUAND LES GENDARMES DE LA COM. DÉBARQUENT À LA MAIRIE

Le vendredi 19 avril à 17 h 30, le regroupement de gendarmerie Cagnac/Monestiés faisait son bilan d'activités pour l'année écoulée. Le major Vincent ROBERT et le commandant DAMERVAL animaient cette réunion à laquelle une grande majorité d'élus du canton assistaient. Ces derniers sont toujours très reconnaissants envers notre maire Robert HERNANDEZ qui met la salle du conseil municipal à leur disposition chaque fois que cela est nécessaire.

Le major ROBERT nous présente tout d'abord les deux brigades composées de :

- 7 gendarmes à Cagnac
 - 6 gendarmes à Monestiés où la parité est de mise avec 3 personnels femme et 3 personnels homme
- rappelons l'adjudant MARCHANDEAU Sylvie est la seule femme commandant une brigade de gendarmerie dans le département.

Au moyen du vidéo projecteur le major ROBERT introduit le bilan. De nouvelles photos aériennes des deux brigades illustrent leur présence sur les deux communes de façon originale.

Concernant les affaires de **police judiciaire** : les crimes et délits connaissent une baisse.

La délinquance de proximité s'est stabilisée par rapport à 2011. Le taux d'élucidation est en hausse.

Agressions et violences sont en chute comparées à 2010.

Les vols de véhicules enregistrent hélas une progression.

Les cambriolages et vols simples sont stables. Mais la vigilance est recommandée...

A ce propos l'opération « Tranquillité Vacances », très médiatisée en 2010 était bien utilisée par la population, limitant ainsi les cambriolages. Aujourd'hui, les gendarmes ont amélioré ce système le rendant plus performant pour votre sécurité. N'hésitez pas à les contacter. Le major ROBERT rappelle qu'ils sont là pour vous accueillir et mettre en œuvre les moyens dont ils disposent pour votre « Tranquillité Vacances ».

La police de la route :

- Les taux d'alcoolémie positifs ont diminué, et les infractions contactées enregistrent des valeurs plus basses.
- Les infractions dues à la vitesse augmentent : 190 en 2010, 233 en 2012
- La conduite avec usage de stupéfiants est peu fréquente, mais en hausse. Un nouveau dispositif de dépistage va arriver sur le département, plus précis et plus efficace.
- Les rétentions de permis dues à la vitesse excessive et à l'alcoolémie sont en hausse, en dépit des messages de prévention !

Puis le commandant DAMERVAL a tenu à aborder un sujet sensible à toutes les communes : les festivités estivales. Elles sont hélas le théâtre de nombreux dangers, pour les jeunes surtout. L'alcoolémie y est élevée et engendre de nombreux problèmes graves : bagarres et divers accidents.

Les présidents des comités des fêtes font l'objet de nombreux rappels à la loi par la préfecture et les mairies. Leur responsabilité est mise en avant.

Les gendarmes de Cagnac, soucieux de l'ordre et de la paix sur leur circonscription se tiennent à disposition des comités des fêtes pour les guider, les conseiller et les accompagner à l'organisation des fêtes votives et autres manifestations, afin que l'esprit convivial de ce type de manifestation soit optimisé. Cet été les contrôles seront très importants sur les lieux mêmes et alentours des fêtes ...

La réunion s'est terminée par le verre de l'amitié consommé avec modération, offert par nos dévoués gendarmes.

Intervention de la gendarmerie :

L'adjudant-chef Thierry DUEYMES, le Chef olivier BONNEMASON et le gendarme Eric GUIRAUD, Maître-chien d'Albi sont venus parler de leur métier et des missions de la gendarmerie aux jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants.

Faire respecter la loi, protéger les citoyens, assurer la sécurité routière, intervenir sur les accidents, mener des enquêtes ou encore faire de la prévention font partie du quotidien de la vie professionnelle des gendarmes. Ils sont répartis dans différents corps : motards, pilotes d'hélicoptères, maîtres chien...

La séance s'est terminée par une démonstration du gendarme Eric GUIRAUD Maître-chien d'Albi avec ses chiens : FYDER jeune malinois ainsi que VICK berger allemand à la retraite !



UN CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Pour la deuxième fois la mairie vient de mettre en place un conseil municipal d'enfants dans le but de leur donner «la possibilité de proposer des actions à développer sur leur territoire de vie qu'est la commune.

Cela leur permettra aussi d'approcher les règles de fonctionnement de nos institutions, les sensibilisera à la démocratie participative et sera enfin un véritable lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif» expliquent les élus qui pilotent ce projet, sous la houlette de Jean Nedjari, maire-adjoint chargé du projet avec Hélène Grimaud, Sandrine Massol, Marie-Ange Mastain, Pascal Plo et Denis Noworyta. Dans le cadre d'une convention de partenariat avec les Francas de Carmaux, Joëlle Julié, animatrice professionnelle aux Francas et à la maison du soir à Carmaux, est chargée de l'animation des séances et de la coordination entre les jeunes et la municipalité. Le deuxième Conseil Municipal d'Enfants a été élu le 20 décembre 2012 pour un mandat de 2 ans. Il se réunit une fois par mois et se déroule comme un conseil municipal adulte, avec des commissions : Travaux et Finances, Culture Fêtes Jeunesse et Vie Associative, Patrimoine Fleurissement et Environnement, Communication.



Toutes les séances commencent par l'approbation du compte rendu du conseil précédent puis les enfants se divisent en petits groupes de travail. Chaque commission travaille sur un projet. Actuellement, sont à l'étude les projets suivants :

La Commission Patrimoine, Fleurissement et Environnement aimerait mettre un couple de cygnes et 2 bébés cygnes au lac, ce projet sera présenté en Conseil Municipal adulte.

La Commission Culture, Fêtes, Sports, Jeunesse et vie Associative, souhaiterait faire un terrain de BMX. Pour mener à bien ce projet, il faut créer une association.



La Commission Travaux et Finances, demande que la piste et le sable du saut en longueur soient renouvelés (en dessous de l'école maternelle). Cette requête sera transmise aux employés municipaux.

Ils demandent l'installation de 2 robinets d'eau chaude et 2 robinets d'eau froide à l'école primaire, ce projet sera présenté en Conseil Municipal adulte. Pour la Commission Communication, le CME précédent avait commencé à travailler sur des panneaux de signalisation contre le gaspillage du papier toilette de l'école. Les enfants du nouveau CME continuent de travailler ce projet et vont le présenter dans les classes. Des panneaux de signalisation seront exposés dans les toilettes. La commission travaille également sur des boîtes à idées (urnes) afin de connaître les vœux des cagnacois, jeunes et moins jeunes. Elles seront mises à disposition à l'école, à la Mairie et dans les commerces. Le projet de l'ancien CME concernant l'aire de jeux de la Chênaie sera budgétisée pour l'année 2014.

Les jeunes élus ont été nombreux à participer aux vœux du Maire le mercredi 30 janvier.

Pour le 8 mai, ils étaient présents aussi bien au cimetière de Saint Dalmaze où reposent six maquisards, qu'au monument aux morts. Ils ont déposé la traditionnelle gerbe du souvenir et ont lu deux textes. La cérémonie s'est terminée par le « verre de la paix » institué par le précédent Conseil Municipal d'Enfants



Dynamiques, motivés, assidus, les jeunes élus ont beaucoup de projets qu'ils ont classés selon un ordre de priorité et ils ont avancé les premières propositions.

Leur motivation est très productive et laisse présager l'aboutissement et la réalisation de leur programme électoral.



RESULTATS DES ELECTIONS DU 20 DECEMBRE 2012

CE 2

Lucas BARRAU
Pauline CHARRIOT
Maël DONNADILLE
Océane MAUREL
Quentin NEDJARI
Chloé PAGES
Armand SEGONDS

CM 1

Margot BONNEMASON
Julie BONNET
Camille DESGARDIN
Enzo DIAS
Océane GALINDO
Clara PAUTHE
Lucas SAGE

CM 2

Leïlou LARROQUE LANNIAUX
Mylan METTLER
Manon MICHEL DE ROISSY
Alyssia PAULET
Pierre SANCHEZ

Comme pour le conseil municipal des adultes, le nombre de conseillers à Cagnac est de 19 élus.

Il y avait 24 candidatures, aussi, les autres candidats non élus sont associés au travail des commissions et participent de fait à l'élaboration des projets.

BIEN DE LA TÊTE AUX PIEDS À CAGNAC-LES -MINES !

Bien dans sa tête

Nous sommes tous à la recherche d'un **équilibre personnel**, d'une vie en accord avec nos **valeurs**, d'une capacité à **mieux communiquer nos besoins et nos sentiments**. Mais seul, il est difficile d'y parvenir.

Savoir gérer ses **émotions**, son **stress**, aller chercher en soi ses **capacités et ressources** face aux difficultés de la vie, voilà vers quoi **Karine LANNIAUX** peut vous accompagner avec la Sophrologie, la PNL et le Yoga du rire. Ces méthodes auxquelles Karine a été formée et pour lesquelles elle est diplômée, associent relaxation, respiration, visualisations et mouvements corporels doux. Elles s'adaptent à chacun et **à tous les âges** (enfants dès 6 ans jusqu'aux séniors).

Pour les adultes :

Faire face au stress, au deuil, à la dépression, aux exigences familiales et professionnelles, gérer la douleur physique, entamer un travail sur soi pour trouver ses valeurs et ses objectifs, gérer ses insomnies, prendre confiance en soi.

Se préparer sereinement à une naissance, à une compétition sportive, à un concours ou un examen à un changement de vie (retraite...)

Pour les enfants :

Gérer l'anxiété face aux évaluations scolaires, ou aux problèmes familiaux ;

Prendre confiance en soi.

Se sentir en sécurité, gérer l'énurésie (pipi au lit) Apprendre à s'endormir le soir, à canaliser son énergie, ses émotions (colère, peur, tristesse..) et sa relation aux autres.

Créer un pont entre le corps et le mental.

Dans ses cabinets de Cagnac-les-Mines, Place Paul Perret ou au Chalet de Barrabières à partir d'Août, dans un cadre chaleureux, Karine Lanniaux dispense son savoir-faire en séances individuelles ou en petits groupes.

Toujours sur RDV

au 06 61 25 59 16 ou 05 63 55 45 69

Bien dans son corps

Karine Lanniaux pratique également la **Réflexologie plantaire** : par un massage des pieds elle **rétablit l'équilibre du corps de façon naturelle**, améliore la circulation sanguine et des influx nerveux, soulage les tensions dorsales ou blocages digestifs.



Prenez RDV pour une heure de bien-être. Vous allez voir de quoi vos pieds sont capables !

**tel : 06 61 25 59 16
05 63 55 45 69**

www.detente-81.com

UN CAGNACOIS AU CŒUR DE L'Océan Indien...



Sébastien CONEJERO, né en 1976, est petit-fils de mineurs, Espagnol et Polonais, originaire de La Chênaie, à **Cagnac les Mines**, ancien Sportif de Haut Niveau Tarnais en 1993, plusieurs fois récompensé par la municipalité sous le mandat Michel Mazel. Ses études S.T.A.P.S à la faculté de Montpellier l'amèneront en 2002 à prendre un billet d'avion pour découvrir les « **Terres Australes** » et ses populations cosmopolites. Sébastien tombe sous le charme du « caillou », brûle son billet retour, et devient au fil du temps et de ses escapades, photographe professionnel.

Basé à « Trois Bassins » dans l'Ouest, au bord du lagon, sur **l'île paradisiaque de la Réunion** au pied du **Cirque de Cilaos** et du **Piton de la Fournaise**, ses terrains de jeu...

De part son activité professionnelle dans l'aéronautique, Il photographie son environnement lors de

ses voyages par le monde, principalement l'**Asie**, l'**Australie**, l'**Afrique**, l'**Océan Indien** et son **espace aérien...**

Mais aussi les grandes villes d'**Europe : Londres, Paris, Nantes, Toulouse, Bordeaux, Marseille...** Et par devoir de mémoire, son Tarn natal : **Lavoir à charbon du Carmausin, Musée mine de Cagnac les mines...**

Il réalise également, des photographies de commande pour diverses institutions, entreprises, de l'évènementiel ou des particuliers, et publie régulièrement pour des magazines, ses sujets de reportages.

Ses domaines d'intervention sont l'édition, la presse, la communication, mais propose également ses compétences en matière de prises de vue à la photographie industrielle, d'entreprise, ou d'illustration. Actuellement en contact avec plusieurs agences, il contribue à leurs besoins en termes d'images et à leurs banques de données.

Il sera en son Pays Tarnais en Mai et Novembre 2013, et vous invite à voyager à travers son site web :

<http://www.sebastienconejero.com>

PORTRAIT

A 29 ans Maxime ERALES a accepté la Présidence de l'Etoile Sportive et de l'Ecole de foot.

Il est accompagné de Fabrice AVEROUS vice-président, de Christophe MIRAS secrétaire et de Guillaume BOULOC trésorier.

Pour mener à bien sa tâche, il s'appuie également sur 4 éducateurs bénévoles : Julien PAUTHE et Laurent LABIT pour les moins de 7 ans, Florian RAYNAUD pour les moins de 9 ans et Johannès LEVASSEUR pour les moins de 11 ans. Des parents participent aussi à l'encadrement et à l'entraînement des jeunes joueurs.

Maxime Eroles rend ici hommage à la mobilisation des éducateurs et des bénévoles qui se dépensent sans compter pour satisfaire la passion des joueurs, jeunes et moins jeunes.

Le club compte 110 licenciés, dont 30 séniors et 80 enfants de moins de 11 ans. Ainsi, grâce au nombre de jeunes, toutes les tranches d'âge ont leur équipe. L'équipe des séniors est arrivée cette année en 8^{ème} de finale du challenge Manens et ne s'est inclinée qu'en dernière minute « aux pénalties », en raison d'un arbitrage défavorable. Tous les espoirs sont donc permis pour les saisons à venir.



Pour Maxime Eroles, faire vivre le football à Cagnac, rendre le club attractif pour tous les adeptes de ce sport, qu'ils soient ou non cagnacois, prendre du plaisir à jouer pour les jeunes et les adultes, donner une image positive des équipes sont des objectifs prioritaires à atteindre. Il estime en outre que ce sport doit impérativement se pratiquer dans un souci d'exemplarité sur le terrain et en dehors du terrain. Maxime Eroles souhaite aussi relancer l'Ecole de foot afin de créer un « vivier » et de pérenniser le club pour les années à venir. Il a également en tête la création d'une équipe féminine mais a conscience des difficultés de réaliser un tel projet en raison des



effectifs à trouver en fonction des tranches d'âge.

La vie d'un club a aussi des contraintes matérielles et financières. Les recettes proviennent des sponsors, d'une partie des licences, de la subvention municipale et des bénéfices réalisés lors des lotos, des repas aligot, de la vente des calendriers, des dons des banques comme le Crédit Agricole... Grâce à ces ressources, le club a pu changer cette année les filets des cages de foot et a fourni shorts, vestes, chaussettes et sacs aux joueurs.



C'est ici l'occasion pour Maxime Eroles et son club de remercier très sincèrement les sponsors et tous ceux qui leur permettent de faire fonctionner l'Etoile Sportive Cagnacoise.

Par contre, sur le plan des équipements et des structures, Maxime Eroles évoque les travaux qui sont nécessaires pour un fonctionnement correct du club : la réfection des vestiaires et des douches, la rénovation des fenêtres et de la toiture de la salle ou encore la pose de filets côté lac pour éviter l'envoi de ballons en dehors des limites du stade. Certains de ces travaux sont en partie programmés par la municipalité.

Enfin, pour la saison 2013 / 2014 qui démarrera après le 15 août pour les séniors et dès septembre pour l'Ecole de foot, le club recherche des éducateurs bénévoles et des joueurs toutes catégories.

S'adresser à l'Etoile Sportive Cagnac
3 route de Valdériès 81130 Cagnac les Mines
escagnac@hotmail.fr
Par tél. : 06.61.40.44.75 Alexis Lassaux

GENDARMERIE NATIONALE PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

- 1 Ne laissez pas entrer des personnes inconnues
- 2 Fermez toujours votre habitation, même si vous vous absentez quelques instants
- 3 Ne laissez pas d'importantes sommes d'argent, d'or et de bijoux chez vous (évitez chambres, armoires, etc)
- 4 Evitez de laisser sacs à main, trousseaux de clés de voiture dans le couloir d'entrée

COMPOSEZ LE
17



- 5 Protégez votre logement : protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux. Les baies vitrées peuvent être renforcées
- 6 En cas d'absence, sollicitez vos amis, vos parents, vos voisins
- 7 Ne laissez pas vos papiers, téléphones mobiles et autres valeurs à bord de votre véhicule ou en vue dans celui-ci
- 8 Détectez les cambrioleurs (présences étrangères à votre quartier, relevez les plaques d'immatriculation des véhicules, etc...)
- 9 Signalez votre absence prolongée à la brigade de gendarmerie: opération "tranquillité vacances"
- 10 Si vous êtes victime d'un cambriolage, ne touchez à rien :

LES MAJORETTES ETOILES CAGNACOISE

Création d'un groupe de majorettes, pom-pom sur la ville de Cagnac :

les Majorettes Etoiles Cagnacoise (les M.E.C). Grâce à une entente avec le club de foot de Cagnac, les majorettes seront les pom-pom girls officielles des équipes de foot " étoile sportive cagnacoise".

Le bureau se compose de : Président : M. Cédric Leclerc - Vice présidente : Melle Delphine Nedjari
Trésorière : Mme Cathy Cabrit - Secrétaire : Mme Jennifer Pauthe

Les entraînements commenceront dès le mois de septembre, le samedi matin, à la salle de sport située derrière la mairie de 10H à 12H. Melle Manon Pena assurera les chorégraphies des majorettes. Cette jeune fille a 10 ans d'expériences dans la danse, la danse africaine, le modern jazz et la danse classique. Sandrine, la coach pom-pom, viendra ponctuellement entraîner l'équipe tout au long de l'année. Le club des Majorettes Etoiles Cagnacoises se voudra original tant dans le choix des costumes que dans les musiques et chorégraphies. Théâtral, musical et convivial, seront le leitmotiv de notre club.

Pourquoi un nouveau club de majorettes sur notre commune ?

Ce n'est pas un autre club mais plutôt un nouveau club. Nouveau par le choix de trancher avec les majorettes traditionnelles sans en perdre ni l'énergie, ni la magie. Ainsi le choix des musiques et des costumes, tenteront d'entraîner le spectateur dans un univers tant artistique que sportif, tant théâtral que compétitif. Ainsi, tout esprit créatif et motivé pour prendre part à notre aventure est le bienvenu. Nous attendons avec impatience que nos futures étoiles viennent donner vie à notre univers. A très vite !

N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant : Cédric : 06.16.28.61.46 ou Delphine 07.77.80.33.06 vous accueilleront. Sportivement, Le bureau des Majorettes Etoiles Cagnacoises



LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Implication de la commune dans les rythmes scolaires

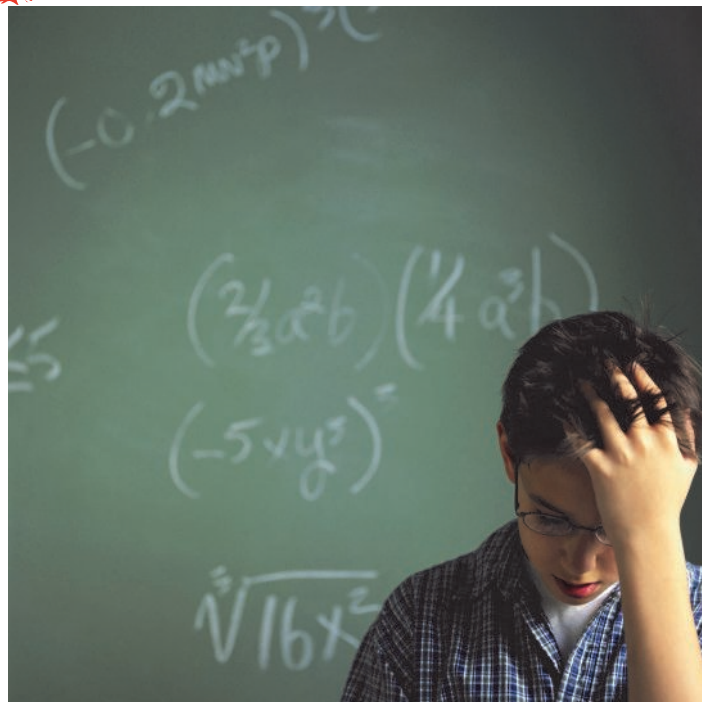
Ce débat sur les rythmes scolaires est intégré à la réflexion globale engagée par le gouvernement sur la nécessaire refondation de l'école. Son ambition est de créer 60 000 postes d'enseignants supplémentaires, de favoriser la scolarisation entre 2 et 3 ans, d'améliorer la formation des enseignants et de faire en sorte qu'il y ait plus d'enseignants que de classes.

La France est par ailleurs le pays européen où les écoliers ont le moins de jours de cours dans l'année, **mais avec les journées les plus longues**. Ils sont également les seuls à avoir une répartition des heures d'enseignement sur 4 jours par semaine. Les pédagogues et chronobiologistes jugent les **journées des jeunes élèves français trop chargées** et préconisent une réduction du temps d'enseignement quotidien ainsi qu'une meilleure répartition de la scolarité sur l'année.



Cette réforme est conçue pour les enfants, afin de permettre un meilleur apprentissage et de favoriser la réussite scolaire de tous. C'est dans l'intérêt des élèves Cagnacois que la commune, s'est engagée à la mettre en œuvre à la rentrée 2013.

Pour la municipalité, cette réforme ne sera pertinente que si elle est construite dans un partenariat renforcé.



Partenariat avec les acteurs éducatifs locaux, au premier rang desquels les enseignants, mais aussi les parents et les associations, dans le cadre d'un Projet Educatif.

A la rentrée 2013, une semaine de 4 jours et 1/2

Dès septembre, les 24 h d'enseignement hebdomadaire seront donc réparties sur 4,5 jours, dont le mercredi matin, ce qui permettra de diminuer le temps de classe quotidien. La commune, en concertation et sur proposition de l'équipe enseignante, en présence des représentants des parents d'élèves, a décidé au regard des différentes hypothèses évoquées, afin de mieux articuler les temps de l'enfant entre la famille et l'école, de mettre en place les 45 minutes supplémentaires entre 13 h 30 et 14 h 15 les lundis et mardis et entre 15 h 45 et 16 h 30 les jeudis et vendredis...

Il n'y aura pas de changement pour la sortie des élèves, qui reste fixée à 16h30 pour l'élémentaire et la maternelle.



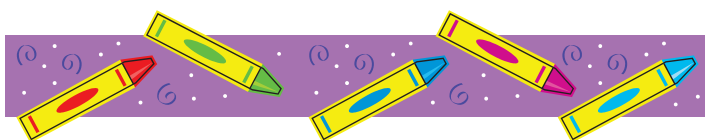
Nous rappelons que ces 45 minutes qui ne sont pas obligatoires pour les élèves, seront prises en charge financièrement par la commune pour permettre à tous de pouvoir y avoir accès.

La municipalité s'engage dans une réflexion qui se porte aussi sur l'offre périscolaire, et sur les modalités d'intervention des différents acteurs éducatifs qui pourraient intervenir. La municipalité, l'équipe enseignante et les parents d'élèves travaillent ensemble à l'amélioration de l'offre périscolaire de la commune autour de trois dimensions : le contenu des activités, le taux d'encadrement de ces activités et la formation des animateurs.

Pour le moment la commune reçoit différents acteurs susceptibles d'intervenir sur ces 45 minutes et réfléchit dans le souci d'une politique éducative cohérente, à faire évoluer de manière efficiente la garderie du soir.

La piste qui semblait pouvoir être retenue par les élus répondait à une demande du conseil d'école et des parents d'élèves depuis plusieurs années, à savoir celle de la mise en place d'un temps d'ALAE (Accueil Loisirs Associé à l'Ecole) ancien nom des CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole).

Cependant, après consultation de l'Association des Francas, il s'avère que coût de la formule proposée dans le cadre d'un ALAE ne répond pas au cahier des charges souhaité par la mairie, ni en termes financiers, ni en ce qui concerne l'encadrement des enfants ou le contenu des activités périscolaires.



Aussi, d'autres prestataires ont été consultés (UFCV, FOL) et c'est finalement la Fédération des Œuvres Laïques (FOL) qui interviendra les lundis et mardis.

Les textes prévoient que les communes peuvent faire appel à une grande diversité d'intervenants : associations partenaires de l'école, mouvements d'éducation populaire ou encore associations sportives ou culturelles locales.

Cependant les intervenants doivent être des personnes qualifiées c'est à dire détenir les titres ou diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation ou de direction en séjour de vacances, en accueils sans hébergement ou en accueils de scoutisme. Ces conditions, bien légitimes, limitent particulièrement le recours de la commune aux associations.

Le texte sur les rythmes scolaires : le point des enseignants

Le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, prévoit que les écoles peuvent, dès la rentrée de septembre 2013, voir leur organisation changée en termes d'horaire.

C'est le cas de l'école de Cagnac-les-mines.

La nouvelle semaine d'école comptera comme actuellement un total de 24 heures d'enseignement réparties différemment afin de favoriser les apprentissages en allégeant la journée de classe. Les heures d'enseignement sont organisées le lundi, mardi, jeudi et vendredi et le mercredi matin, à raison de cinq heures trente maximum par jour et de

trois heures trente maximum par demi-journée. L'organisation de la semaine scolaire de chaque école du département est décidée par le directeur académique des services de l'éducation nationale agissant par délégation du recteur après avis du maire.

La journée allégée n'obligera pas de facto les parents à venir rechercher leurs enfants plus tôt, car ceux-ci pourront participer à des TAP (temps d'activités périscolaires), organisés par la mairie par le biais d'un intervenant. Le texte prévoit également la mise en place d'APC (activités pédagogiques complémentaires) organisées par l'équipe enseignante. Ces APC peuvent consister en une aide personnalisée aux élèves rencontrant des difficultés, ou un projet artistique, culturel,... L'équipe de l'école élémentaire se positionne déjà sur l'aide personnalisée pour l'année prochaine

Le financement des nouvelles mesures

Les communes doivent appliquer la réforme sur les rythmes scolaires dès septembre 2013 ou demander une dérogation si elles souhaitent en reporter la date d'effet en septembre 2014. Pour encourager les communes à ne pas différer la mise en application de la réforme, les textes prévoient une aide financière pour celles qui la mettront en place dès cette année. Cette aide se compose d'un forfait de 50 € par élève, et d'une majoration de 40 € par élève si la commune relève des "*communes urbaines ou rurales les plus en difficulté*", majoration à laquelle Cagnac peut prétendre. Ce sont donc 90 € par élève la première année et 40 € la deuxième année qui seront perçus pour aider au financement de la mise en œuvre des nouvelles mesures. Cette



aide ne sera pas pérennisée au delà de la deuxième année.

Concrètement, la compétence enfance est du ressort de l'intercommunalité, c'est donc la Communauté des Communes qui percevra les subventions. En contrepartie, elle reversera aux communes chaque année, et de façon définitive cette fois, une



subvention compensatrice, basée sur le coût « garderie », pour la charge de gestion générée par les nouveaux horaires.

La municipalité a souhaité mettre tout en œuvre dans l'intérêt des enfants et ne pas se limiter à assurer une garderie classique pendant les nouveaux horaires.

Outre l'appel à un prestataire de service comme évoqué plus haut pour les temps d'activités périscolaires (TAP), la municipalité a fait former au BAFA pendant les vacances de Pâques 2013, trois agents communaux qui pourront ainsi participer aux TAP dès la rentrée.



Au delà de toutes les aides, Le coût résiduel devrait s'élever pour la mairie à 20 000 € environ par an.

FESTIVAL DES MAJORETTES

Les MCM organisent pour leurs deux ans d'existence, le premier festival de Majorettes à Cagnac les Mines.

Pas moins de 330 majorettes viendront animer cette journée de fête le 29 juin 2013.

Des groupes de Lacaune, Castres, Dieupentale, Fendeille, Pamiers, Caussade, Saint Paul Cap de Joux et de Lagarrigue partageront avec vous leur passion.

La journée débutera à 10h avec un défilé dans la cité des Homps, en partant de la salle des fêtes et en empruntant : Rue des Dahlias, Allée du Château, Allée des Glaïeuls, Allée des Marronniers, Allée des Coquelicots, Allée du Château, Rue des Dahlias, Retour Salle BLANC.



A 13h30 précise, les Majorettes débiteront leurs chorégraphies sur l'aire de jeu extérieur du Pala, à coté de la salle Jean-François BLANC. (Fin vers 18h).

Venez nombreux applaudir ces jeunes filles pour un spectacle de quatre heures, haut en couleur.



**Spectacle gratuit
ouvert au public**

Buvette – crêpes – barbe à papa – exposants

LE COMITE DES FÊTES

Dans le monde actuel où tout n'est que calcul, où seule la rentabilité compte, il est une richesse inestimable qui s'appelle **le bénévolat**. Il permet aux générations de se confondre dans le même but, d'animer et faire vivre notre village. Le dévouement des bénévoles conditionne l'existence de notre association du COMITE DES FÊTES ! C'est pourquoi nous avons également besoin de tous les Cagnacois, de leur présence et leurs soutiens à nos différentes manifestations.

Seule l'envie de se rencontrer, de passer de bons moments ensemble, sans arrière pensée, nous anime ! C'est dans cet esprit que fonctionne notre association. Depuis le mois de mars, nous avons mis en place tous les mercredis de 19h30 à 20h30 des cours de ZUMBA® avec instructeur diplômé **bénévole**, donc la cotisation (3€/cours) sera reversé en fin de saison sous forme de spectacle ou de sortie aux écoles maternelle et primaire. Nous comptons actuellement une trentaine de fidèles à chaque cours avec une superbe ambiance.

DANSES TRADITIONNELLES

L'Association "Los Dançaires" a tenu son assemblée générale le 3 mai 2013.

Les membres démissionnaires n'ayant pu être remplacés, il a donc été décidé de dissoudre l'association.

Afin de poursuivre cette activité, une section Danses Traditionnelles "Los Dançaires" a été créée au sein du FOYER FOGAL RURAL DE Cagnac Les Mines.

Vous voulez passer d'agréables soirées, vous détendre dans une ambiance conviviale, rejoignez- nous !



Corinne, notre animatrice vous accompagnera dans l'apprentissage de la mazurka, la valse des roses, la scottish, la bourrée et bien d'autres danses traditionnelles pour votre grand plaisir.

Contact :
Christiane Trémolières
05 63 56 24 02

L'atelier poterie de l'association St Sernin Loisirs et Patrimoine attire toujours autant d'adhérents.

Les potières en herbe fabriquent des objets de plus en plus beaux, et laissent libre cours à leur imagination. Pour cela elles sont aidées par Didier IMART.

Thierry DUPUY JOLY vient nous apprendre à faire des pièces pour le raku, le 1^{er} mai la grande majorité des adhérentes étaient présentes pour la journée de cuisson au raku.

Magali MAS nous enseigne la fabrication des poignées de porte et boutons de tiroir, qui sont cuits ensuite au raku.

Magali MAS vient également pour l'atelier enfants (les mercredis pendant les vacances scolaires). Elle leur a fait faire un pot pour les fleurs, un nichoir pour les oiseaux, des cadres pour la fête des mamans. Tout ce petit monde se régale et attend les vacances prochaines avec impatience.

Avec Frédéric PELISSIER nous organisons des journées modelage, les résultats obtenus sont époustouflants, même par les débutants.

Casimir FERRER, très pris, n'a pu donner ce semestre qu'un cours, il a toujours autant de succès et les tableaux presque finis à la fin de la journée, sont magnifiques et les élèves repartent enchantés.

Maryvonne LEPINOY a initié des adhérentes à la pratique du pastel. Tout ce monde a été satisfait du résultat.

Le 30 juin 2013 nous organisons notre 2^{ème} journée de la poterie, il y aura bien sûr Didier IMART, mais aussi Thierry DUPUY JOLY qui cuira tout au long de la journée les poteries des adhérentes, Magali MAS fera un atelier enfant, Gilbert SERRES montera des



objets à la corde, Thierry BREUVART initiera les gens au tour.

Françoise SEGONDS notre peintre locale sera également là avec ses amis des artistes en liberté.

L'atelier sculpture de Gaillac présidé par J. Marie CHAUVAT fera des démonstrations

Hélène KLYN spécialiste des bijoux travaillera devant le public.

Salima CEBULA vous fera découvrir le relooking de meubles.

Et d'autres artisans.....

Exposition des œuvres des adhérentes de l'atelier et des artistes.

Tous les ateliers sont gratuits vous pouvez venir en famille, vous verrez ainsi ce qui se fait à St Sernin les Mailhoc.

Pour tout contact :

Nadine PRATLONG 05 63 56 23 17

Mireille ALBINET 05 63 60 73 71

PALA CLUB CAGNACOIS

Un tournoi d'hiver très réussi. Jeunes, moins jeunes se sont rencontrés pour ce tournoi amical, certes mais très acharné. Portet sur Garonne avait fait le déplacement, des parties à vous couper le souffle, tout le monde à joué, une finale de toute beauté, avec Anthony, Philippe, contre Frédo et Pierre, ces derniers s'inclinent sur un score de 28 à 30. Le repas préparé et servi par Mme et Mr Tikoutoff et Mme Evrard, très apprécié par les pelotaris. Merci également à Philippe pour les coupes offertes. C'est en présence de nombreux adhérents, que le Pala-club Cagnacois a tenu son assemblée générale. Ont été élus à l'unanimité des présents, Robert Evrard, président, 32 ans de fidélité, Alexandre Tikoutoff vice-président, Frédéric Gorg, secrétaire, membres du bureau Pierre Gautier, Philippe Prado, Loïc Nicolas, Anthony Ravery, Marc et Eric Jaseph, Marc Sigal, Stéphane Laborie et Alexandrine Vergnes.

Horaires des entraînements :

Mercredi 19H 22H Dimanche 10H 12H

Ecole de palas le vendredi de 17H 18H30, nous prêtons palas et pelotes aux débutants.

Contact M. Tikoutoff

05.63.53.97.53 tikoutoff.alexandre@orange.fr



Des cours de Zumba pour la bonne cause...

Notre Présidente du Comité des Fêtes cagnacois, Jessica Gorsse, est toute dévouée dans son engagement associatif, à un tel point qu'elle a eu une idée géniale : se servir d'une activité physique en vogue, la Zumba, afin de donner plus de moyens financiers au Comité des Fêtes. Pour cela, elle a suivi les formations nécessaires à l'enseignement de cette discipline, afin de dispenser des cours à tous ceux qui le désirent contre la somme de 3€ la séance, reversée au Comité des Fêtes. Depuis, tous les mercredi soirs dans la salle

des sports de la Mairie de 19h30 à 20h30, après que les participants aient la feuille de présence sous l'œil attentif de la trésorière Delphine Lopez, sur des rythmes latinos, brésiliens, Jessica nous guide avec toute son énergie et son plus beau sourire pour nous « lâcher » sans complexe à travers des chorégraphies très rythmées. La coordination des mouvements demande tout de même une bonne concentration durant cette heure joyeuse et conviviale. Jessica met la féminité en valeur par une gestuelle choisie et sans tabou.

Saluons son dévouement pour le Comité des Fêtes car elle donne beaucoup de son temps et d'énergie. Remercions la aussi de nous donner du bonheur et de la joie au sein de notre village.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES FCPE-APE

L'Association des parents d'élèves FCPE-APE de Cagnac continue ses manifestations.

Dernière nouveauté : des cours de zumba en collaboration avec le Comité des Fêtes le mercredi de 19h30 à 20h30 à la salle des sports derrière la Mairie (3€ le cours).

Un moment convivial et chaleureux qui remporte un réel succès surtout chez les femmes et les enfants (n'oublions pas que c'est aussi ouvert aux hommes).

Autre nouveauté : suite à l'invitation du Comité des fêtes de Cagnac, nous allons fabriquer un char sur le thème de la fêria avec les dessins des enfants réalisés en classe et nous sommes preneurs pour toutes idées pour améliorer ce char.

Notre loto annuel a été une réussite avec de nombreux participants. Nous remercions tous les artisans, commerçants, parents d'élèves pour leurs dons et leurs participations.

N'oubliez pas nos prochaines manifestations : le concours de pêche le dimanche 26 mai avec l'aide de la Gaule Albigeoise, le concours de pétanque le samedi 9 juin en collaboration avec la pétanque cagnacoise et bien sûr notre vide-grenier le dimanche 30 juin. Nous vous attendons nombreux lors de ces manifestations.

Sans oublier notre friperie qui ouvre ses portes tous les mercredis matins à partir de 9h et quelques samedis matins. Vous pouvez déposer vos dons ce jour-là. Nous manquons de personnes pour tenir la friperie et nous faisons appel à vous afin que celle-ci ne ferme pas ses portes ; ce qui serait dommage au vu du franc succès qu'elle remporte !!!

Nous préparons activement en collaboration avec les enseignants et l'équipe municipale la prochaine

rentrée scolaire avec les nouveaux rythmes scolaires (école le mercredi matin et temps péri-scolaires de ¾ h tous les jours). En raison du grand nombre d'enfants nés en 2010 une classe supplémentaire sera ouverte en maternelle.

Toutes les manifestations demandent du temps, des bras et de la réflexion... C'est pourquoi nous sommes continuellement à la recherche de nouveaux bénévoles afin d'œuvrer tous ensemble, de partager des moments conviviaux pour tous les papas et les mamans, mais aussi pour nos enfants !!! N'hésitez pas à nous rejoindre pour un petit coup de pouce (même de temps en temps) ou pour nous donner de nouvelles idées...C'est avec grand plaisir que nous vous recevrons !!!

L'association des parents d'élèves remercie une nouvelle fois toutes les personnes qui nous aident toute l'année les parents, les enseignants, l'équipe municipale, les commerçants,...

Tous ensemble, nous pouvons donner la chance à nos enfants d'avoir accès à plus d'activités culturelles et sportives, et d'améliorer les conditions de travail des élèves de Cagnac-les-mines.



4L TROPHY LES AVENTURIÈRES DE LA BOUSSE PERDUE

Le 14 février prochain, Flora et Anaïs, toutes deux carmausines, partiront pour la mythique course du 4L Trophy où chaque année 3000 étudiants affrontent l'immensité du désert. Pendant près de 10 jours, elles traverseront le pays, l'Espagne pour arriver enfin au Maroc selon un *road book* (cahier descriptif du trajet de façon schématisé) pré-établi, mais qu'elles ne découvriront que le jour du départ, à bord de la fameuse 4L.

Une aventure humaine et solidaire

Ce qui a attiré ces deux jeunes filles, c'est le caractère humanitaire de cette course. « J'ai toujours rêvé de marquer mes études par un moment fort en émotion et en partage, j'ai vu en ce projet les éléments de mon rêve » dit Flora. En effet, chaque équipe participante s'engage à emporter des fournitures scolaires sportives. Ces fournitures seront distribuées à destination, à l'association locale qui s'occupe de la construction de l'école (construite grâce aux dons récoltés par les étudiants participants).

Appel à votre générosité

Cette aventure est un rêve, mais l'aspect financier, lui, est bien réel. L'inscription, l'essence, la voiture nécessite près de 7000 € ! C'est pourquoi, les deux jeunes filles sont à la recherche de sponsors, offrant

comme panneau publicitaire, rien d'autre que leur véhicule. Afin de réaliser leur rêve, Flora et Anaïs ne démeritent pas : elles vendent des stylos, organisent des soirées et des tournois avec le concours d'autres associations" « Nous espérons aussi réussir à faire un partenariat avec une école ou un CLAE, afin de présenter notre projet et enfin leur demander des dessins pour décorer l'intérieur de notre [future] 4L et en distribuer d'autres aux enfants du désert. Car il est pour nous essentiel d'avoir ce fil conducteur dans notre aventure L'école et les enfants, symbole d'avenir pour tous. » Expliquent-elles



Message pour vous tous

Nous vous remercions de l'attention que vous portez à notre projet, et nous espérons que vous serez nombreux à nous acheter des stylos.

Contact : Flora 06.20.16.79.93

grenouille4L@laposte.net

Facebook : ·· Grenouilles 4L

OFFICIEL (Aidez-nous à participer au 4L Trophy)

Flora MALATERRE

Le FOYER/ FOGAL RURAL de CAGNAC St Sernin

Le FOYER/ FOGAL RURAL de CAGNAC St Sernin poursuit ses activités d'animation de la commune sous plusieurs formes

Il y a les Ateliers de Généalogie et Conversation anglaise. Un stage sur le travail du cuir est aussi en cours. La Bibliothèque associative/ Prêt gratuit de livres fonctionne avec plus de 5000 ouvrages. Plus 100 familles en bénéficient.

Après les vacances d'été, un changement important est à noter : los Dançaires, spécialistes de danses traditionnelles, rejoindront le FOYER/ FOGAL RURAL sous la forme d'une section et pourront ainsi poursuivre leur activité.

Les activités sont aussi faites en partenariat avec le Cercle occitan de Carmaux (COC). Par exemple le 2 juin, il sera possible de suivre les traces du peintre Nicolas Greschny et le 15 de participer à la Solenca, la fête de fin d'année associative.



Le 14 septembre, nous créons le premier Festival d'Accordéon et participons ainsi d'une façon musicale aux Journées du Patrimoine.

A cette occasion, un article sur la chapelle St Dal-maze sera publié dans le deuxième le 2° cahier de l'association partenaire "Histoire et Patrimoine du Carmausin" (HPC)

En novembre, nous serons présents à Imagine Carmaux et le 30, notre section Los Dançaires : fera son bal.

Pour décembre, il est prévu la création d'une crèche qui pourrait intégrer le Circuit des crèches et une soirée de chants occitans (les Nadalets) à l'église Ste Barbe de Cagnac, avec le COC.

Enfin notre partenariat se confirme avec l'APE de Cagnac, le FLEP de Taïx (échange d'informations) avec le COC de Carmaux, HPC, le Centre social du ségala tarnais, etc.

Si vous souhaitez concrétiser vos idées ou nous rencontrer, vous pouvez nous contacter à :

foyer.fogal.rural.cagnac@gmail.com
ou 06 19 93 45 23

"LES AMIS DE ST SERNIN LES MAILHOC"

"Un petit mot sur la chorale 'les amis de St Sernin les Mailhoc'."

La chorale composée de 26 membres dont 2 musiciennes, Jeanine à l'accordéon et Jacqueline à la trompette et au synthé, parcourt les routes du Tarn, de l'Aveyron et du Tarn et Garonne pour apporter, l'espace d'un après midi, un peu de distraction, de gaieté et de bonheur, aux résidents des maisons de retraite ou aux membres des clubs du 3ème âge.

Pour animer leurs concerts, les choristes miment certaines chansons, se costument pour être davantage en harmonie avec leurs chants, font danser les résidents des établissements où ils se trouvent, pour le plus grand bonheur de ceux-ci, ils se rappellent le temps de leur jeunesse et apprécient ce petit retour aux sources, au moment du départ tous leur disent (quand revenez-vous, merci d'être venus".

Chaque année la chorale donne un concert pour une cause humanitaire, l'an dernier ce sont les enfants de Madagascar qui en ont bénéficié.
La chorale chantera le 22 juin à la fête des associations de Cagnac les Mines.

Le voyage de fin d'année se fera le 21 juin 2013 aux forges de Pyrènes, ils visiteront ce village qui a su



forges de Pyrènes

faire revivre les métiers d'antan autour des forges. Si vous désirez participer à cette excursion vous pouvez vous inscrire, elle est ouverte à tout le monde, le prix sera aux environs de 60€.

Si vous désirez faire partie de ce groupe sans prétention mais avec beaucoup d'amitié, n'hésitez pas contactez soit le président M. Albinet 05 63 60 73 71 ou la chef de chœur Mme Delmas 05 63 56 70 80.

Le meilleur accueil vous sera réservé. Les répétitions ont lieu le jeudi de 20 h 30 à 22 h 30 à l'ancienne école de St Sernin les Mailhoc.



LES BALLETS TO I HOLA

Encore beaucoup de dates retenues pour cette année 2013/2014

Outre les incontournables spectacles dans les maisons de retraite du département, nous avons participé à une soirée au profit des « restos du cœur », salle de l'Albaret à St Juery. A cette occasion, nous avons partagé la scène avec des chorales, des chants « pops », de la danse moderne. Nous avons aussi été sollicités pour deux inaugurations.

La première à MAZAMET, théâtre espace Apollo, concernant une exposition de photos sur la POLOGNE.

La deuxième à CORDES à l'occasion de la réouverture du restaurant au « Château de LABORDE »

Beaucoup de sorties prévues au printemps et cet été dans les maisons de retraite à Angles, Monestiés, et dans l'Aveyron à la Primaube, et à Saint Martial

Le 21 avril dernier, à l'initiative de son président Mr CURYLO, l'ensemble du groupe folklorique a organisé à la salle des fêtes de CAGNAC les MINES, un repas dansant typiquement polonais où nous avons reçu près de 200 personnes parmi lesquelles Mr le consul honoraire de Pologne à Toulouse.

Accueillies par le traditionnel verre de Vodka, le pain et le sel, symbole en POLOGNE d'amitiés et de partage.

Le repas a été élaboré à base de spécialités polonaises telles que Le « BARSZCZ » soupe de betteraves rouges, les filets de harengs à la crème, les pieds de porc en gelée ou encore le « BIGOS » cousin de la choucroute accompagnée de saucisse silésienne. Pour finir, en dessert il a été servi le « PLACEK » gâteau de nos grands-mères réalisé par l'épouse de notre président et le « MAKOWIEC » gâteau à la graine de Pavot. Nous avons clôturé cette journée par notre spectacle, perpétuant ainsi, coutumes et traditions avec nos chants et nos danses.



Un agréable moment de convivialité et de partage que nous espérons très prochainement renouveler et pour lequel nous vous remercions tous chaleureusement, ainsi que pour votre soutien et votre participation.

Cette journée a fait aussi fonction de test car ne l'oublions pas le groupe fêtera en 2014 ses 50 ans d'existence. Pour cette occasion nous avons toujours le souhait en partenariat avec la mairie et ses élus, quelques présidents d'associations, le projet de réaliser une grande fête « à la POLONAISE » dans la cité des HOMPS, autour de ce bassin minier où vivent encore beaucoup de polonais et leurs descendants.

Nous vous convions tous à venir nous aider, échanger des idées, perpétuer le souvenir de nos aïeux, venus trouver « terre d'asile » dans ce pays qui est la « FRANCE ».

Malgré tout cela, nous tenions à nous excuser de ne pouvoir être présent à la fête du lac cette année.

Suite notamment à l'indisponibilité de notre président et de quelques danseurs partis en cure se refaire une santé, ou absents pour des raisons familiales nous sommes dans l'impossibilité de faire face à cette invitation et nous le regrettons profondément.

A ce titre nous renouvelons notre appel aux personnes désireuses de venir nous rejoindre, à tous ceux qui, comme nous, voudraient partager des moments conviviaux, la passion de la danse, jeunes ou moins jeunes, vous serez les bienvenus. Les répétitions ont lieu tous les mardis soir à 20h30 à la salle des fêtes de Cagnac.

Je tiens beaucoup aussi à remercier toute l'équipe des « BALLETS TO I HOLA » pour sa disponibilité et son dévouement.

Le président M. CURYLO Daniel

Le Ségala, terre d'élection des vététistes !

Attention ! chacun connaît le mythique "Enfer du Nord" et ses pavés, voici l' "Enfer du Viaur" et ses dénivelés ! c'est ainsi que les responsables de l'Office de tourisme du Ségala tarnais ont baptisé l'un des cinq nouveaux circuits qui viendront s'ajouter dès le mois de juin aux six boucles VTT déjà en lice. Fiche signalétique de « L'enfer du Viaur » : 1100m de dénivelé entre les lignes de crêtes et les talwegs des rivières Viaur et Candour, des franchissements et des ruptures de pente vertigineux... au bout du compte 36km à avaler sur les communes de Saint-Christophe, Montirat, Le Ségur et Laparrouquial : bref, un tracé sur mesure pour les cadors de la petite reine ! "Il vient ajouter la couleur noire à notre panel", précise Alain Ichard technicien en charge de l'entretien et du balisage. (1)



L'ouverture de ces cinq nouveaux circuits répond à une double volonté d'extension et de rééquilibrage du maillage déjà en place : boucle de Fontbonne, boucle Rosières-Valderiès, boucle Mailhoc-Ste-Croix et boucle de Salles/Cérou. En 2014, la dernière « tranche » prévoit notamment la création d'un « bike park » sur la commune de Rosières et l'ouverture d'un second circuit « noir » sur le secteur de Tanus (boucle Graumont-Moularès-Les Planques-Tanus). Avec l'entrée en piste de ce dernier contingent, le réseau franchira allègrement le cap des 250km pour faire du Ségala une vraie terre d'élection des vététistes et vétécistes ! rappelons que quelques-uns de ces circuits seront testés par les « gros mollets » régionaux lors du grand rassemblement du 23 juin à Virac.

(1) A l'instar des pistes de ski, la couleur attribuée à un circuit VTT correspond à un degré de difficulté : vert pour le plus facile, puis bleu, rouge, noir.

A CAGNAC, la « Maison du Polonais » au cœur des attentions !

Colmater quelques fissures en façade, reprendre les marches d'escalier, consolider les poutres qui supportent les lames de plancher... autant de petites opérations de restauration que la Communauté de communes du Ségala carmausin a engagées dans le cadre de son programme de réhabilitation du petit patrimoine, afin de gommer les stigmates du vieillissement sans altérer l'authenticité de la construction. Fin des travaux prévue en juin : la visite de la maison témoin de la cité des Homps pourra donc figurer dans le programme du Musée-mine départemental pour la prochaine saison estivale.

Parallèlement, les élèves d'une classe de seconde du Lycée Jean Jaurès de Carmaux (option littérature et société) se sont penchés sur la vie quotidienne des familles de mineurs polonais à l'époque de la





"colonie". Pour parachever ce travail d'investigation qui leur a permis de parfaire leur connaissance de l'histoire locale, ils ont réalisé un document d'information destiné aux visiteurs. (1)

Autre rendez-vous auquel se prépare la Maison du Polonais, les Journées européennes du Patrimoine (14 et 15 septembre), organisées cette année autour du thème "1913-2013 : cent ans de protection".

Pour marquer cet événement, le Musée mine a déjà programmé la **projection du film "De pierres et d'hommes"**, un **concert de la soprano Veronica Antonelli "Monuments enchantés"** (samedi à partir

de 16h) et la conférence d'un architecte (samedi en soirée).

Une visite commentée de la Maison du Polonais sera proposée par l'Office de tourisme du Ségala tarnais pour compléter ce programme.

(1) L'accompagnement de ce travail (objectifs, recherches, rédaction...) a été assuré à la fois par les professeurs des élèves et par la Conservation des Musées du Conseil Général. Pour sa part, la Communauté de communes a pris en charge la création infographique du document.

Une nouvelle structure d'accueil pour les enfants du Ségala

A cœur de la cité des Homps, cette nouvelle structure multi-activités destinée à l'enfance/jeunesse et à la petite enfance devrait ouvrir ses portes en janvier 2014 et accueillir, à terme, 60 à 80 enfants.

L'ensemble comprend deux bâtiments similaires et parallèles dont le positionnement rappellera les alignements des maisonnettes de la cité et deux constructions intermédiaires repérables par leur couverture en zinc qui apportera une touche plus claire, plus originale et "ludique" à la structure.



COLLECTIVITÉS LOCALES, PHOTOVOLTAÏQUE ET CITOYENS : VERS DES PROJETS D'ÉNERGIE PARTAGÉS

Le mardi 02 juillet 2013, à 14h00, le pays organisera une rencontre autour des thèmes du photovoltaïque et des montages innovants comme l'investissement participatif.

Cette rencontre organisée dans le cadre du plan climat territorial a pour objectif de vous apporter différentes informations pour vous accompagner et vous inciter à lancer des projets d'installation.

Le focus proposé sur l'investissement participatif vous permettra de connaître les montages innovants



et solidaires qu'il vous est possible de mobiliser, pour le développement de nos territoires.

Au programme de cette rencontre :

- 14 h 00 : Accueil des participants
- 14 h 15 : Contexte et enjeux de l'implication des collectivités dans le développement du photovoltaïque - Cécile MIQUEL (HESPUL)
- 15 h 00 : Retour d'expérience sur le développement du photovoltaïque sur l'école Jean-Jaurès de Carmaux - Jean-Marc SENEGES (CARMAUX)
- 15 h 30 : Les montages innovants pour le développement du photovoltaïque - Cécile MIQUEL (HESPUL)
- 16 h 15 : L'investissement participatif pour la construction d'un projet citoyen d'énergies renouvelables - Isabelle GARDERES (Energie Partagée)
- 17 h 00 : Retour d'expérience sur la toiture photovoltaïque de l'école de Loubeyrat (63)- Stéphane LOBREGAT (Adjoint commune de Loubeyrat)

Pour participer à cette rencontre, merci de bien vouloir vous inscrire sur le formulaire en ligne :

Inscription rencontre collectivités locales, photovoltaïque et citoyens : vers des projets d'énergie partagés

www.pays-albigeois-bastides.org

"SI VOUS POSSÉDEZ UNE BIBLIOTHÈQUE ET UN JARDIN, VOUS AVEZ TOUT CE QU'IL VOUS FAUT". CICERON

Notre pays est un grand jardin digne de Cicéron, fier de son réseau de lecture publique, fort de ses initiatives associatives autour du livre. Lire au pays est bien l'affaire de tous !

Politiques culturelles départementale et locales s'entendent pour développer l'accès au livre dans tous les coins de notre territoire.

Tandis que des écrivains y trouvent leur inspiration, d'autres perpétuent le savoir faire médiéval de l'enluminure.

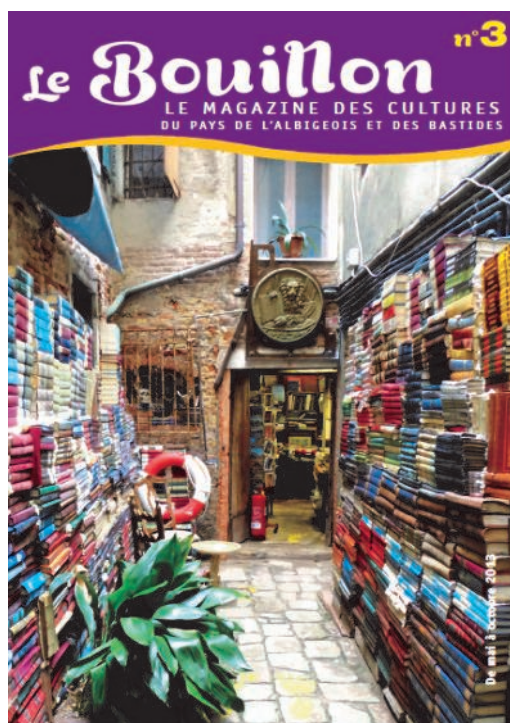
Nos médiathèques, véritables lieux de vie et de rencontres gardent leurs portes ouvertes sur les défis de demain.

Lecteur acteur, lecteur flâneur, lecteur averti, apprenti lecteur, lecteur geek, vous êtes bien au centre de nos réflexions.

Nous vous souhaitons de bouillonnantes lectures estivales !

Vous pouvez dès à présent le télécharger !

www.pays-albigeois-bastides.org



CAGNAC HORAIRES D'OUVERTURE DE LA GENDARMERIE

Lundi : de 14 h à 19 h

Mardi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Mercredi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Jeudi : de 8 h à 12 h

Vendredi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Samedi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Dimanche : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

**Permanence
à Monestiés
le lundi matin
et le jeudi après-midi**



La vie de notre village est rythmée par d'heureux événements comme les naissances, les mariages mais aussi malheureusement par les décès de personnes qui nous sont proches. En actualisant à chaque bulletin cette rubrique, nous maintenons le lien entre les cagnacois et les cagnacoises en permettant à ceux qui le souhaitent de faire paraître ces informations. Cet article n'est mis à jour qu'avec l'autorisation des personnes concernées.

NAISSANCES

ARABATE Hajar
GAGNET Maëlys
LACOMBE SEBAL Esmée
HORLON Matthys
VIDAL Kylian
DJORDJEVIC Lisa
WAQUIER GUO Ina
VANDENBERGHE Lena
LHOSTIS Théo
MAGNE Clément
CHAPPUS Téo
BAUDEL-DEVILLE Enoa



MARIAGES

LLORCA Cédric et JAILLARD Célia

DECES

ROUTABOUL Firmin
SKIBICKI Zdzislaw
KOZIEL Stanislas
SABLAYROLLES Jean
FOURNIÈS Marie-Thérèse
BOCQUET Franck

STEMPIN Boleslaw
CERLES Paulette



MAIRIE

Place du 8 mai 1945 81130 CAGNAC LES MINES

Tél. : 05 63 53 73 00

Fax : 05 63 53 73 01

mairie.cagnac@wanadoo.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h, le samedi de 8h30 à 12h

VOTRE JOURNAL Vivre à Cagnac-les-Mines

Mairie de Cagnac

Directeur de la publication : Robert HERNANDEZ

Maquette / Composition : Service Communication

Communauté de Communes du Ségala Carmausin

Photographies : Alexis GOURC - Mairie et CCSC

Imprimerie : SIEP France PUYGOUZON

Une équipe à votre écoute

Rédaction du bulletin municipal :

Jean NEDJARI, Annie SWIATEK, Marie- Ange MASTAIN,
Sandrine MASSOL, Pascal SERGE.





Vivre à Cagnac les Mines

SANTÉ

NUMÉROS UTILES

Médecin : Dr Torge
05 63 56 23 86

CARMI

(Sécurité Sociale Minière)
05 63 56 20 40

Infirmiers :

06 23 81 75 15
05 81 40 51 58

Kinésithérapeutes :

05 63 53 95 15

Ostéopathe :

05 63 53 98 97

Pédicure / podologue :

05 63 53 95 15

Pharmacie :

05 63 56 20 09

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Samu : 15

Numéro européen

d'urgence : 112

Centre antipoison :

05 61 49 33 33

Tour de garde

PHARMACIE DE CAGNAC

La liste des pharmacies de garde est affichée à la pharmacie.

UFCV - Accueil de loisirs (3-12 ans) et actions jeunes (11-17 ans)
ouvert les mercredis et les vacances scolaires
05 63 56 26 64 ou 06 38 58 06 01

Assistante sociale
sur rendez vous

Aide sociale : Le mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h à la mairie

La Poste : Matin du mardi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 30, samedi de 9 h à 12 h. Les après-midis du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

Musée de la Mine : 05 63 53 91 70

Refuge fourrière : 05 63 36 51 92

Fax 05 63 36 49 38

SPA Puech de Barret, route de Valdériès, 81450 Le Garric

Radio Cagnac 96 MHZ et 93.4 MHZ - 05 63 56 23 23

VEOLIA Service des eaux : 08 01 147 147

NEOLIA : 05 63 80 14 20

SERVICE DES EAUX DU GAILLACOIS : 05 63 41 74 08

CORRESPONDANTE DEPECHE DU MIDI

Marie Gabrielle ALCOUFFE **06 81 08 16 75**

LE CONCILIEUR DE JUSTICE Guy SENAUX

Sur rendez-vous **05 63 53 73 00** - courriel : guy.senaux@sfr.fr

CENTRE SOCIAL DU SEGALA TARNAIS : 05 63 56 55 88

Chemin de Musac, 81350 VALDERIES

Point Relais Emploi Formation (PREF)

2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 14 h à 17 h à la mairie

Relais Assistantes maternelle (RAM) :

2^{ème} jeudi du mois de 14 h à 17 h à la mairie

Le Bababoum : 2^{ème} vendredi du mois de 16 h 30 à 18 h au château des Homps

Pour tout renseignement s'adresser à la mairie
au 05 63 53 73 00